



Comportement cavalier de mon garagiste

Par nit, le **06/11/2016** à **21:53**

Bonjour,

J'ai confié mon véhicule à mon garagiste début août pour le remplacement des 4 pneus et sur ses conseils régler le train avant dû à une mauvaise usure des pneus et en profiter pour aligner le volant qui penche à droite.

Depuis la voiture tremble aléatoirement et le vôtant tou jours de travers. Mon garagiste à repris plusieurs fois l'équilibrage des roues et le réglage du train avant sans succès.

Pour le laisser travailler tranquillement, je lui ai laissé ma voiture avec le plein. Il me l'a rendu jeudi dernier après 5 semaines d'immobilisation chez lui pour au final me dire qu'il n'arrive pas à régler le train avant faute de moyens techniques et de connaissances sur ce type de véhicule. Chose que je peux comprendre. Il m'à remboursement sa prestation et me conseil d'aller en concession pour régler la voiture.

Ma question est la suivante, a-t-il le droit de me rendre mon véhicule dans cet état et de ne pas prendre en charge le supplément financier que va me coûter l'intervention en concession. Et aussi a-t-il le droit de me rendre mon véhicule qu'avec la moitié du réservoir ?

Merci d'avance pour votre aide.